

STAGE

Stage :	GRANDIR EN HARMONIE		
Bénéficiaires :	Enfants + 6 ans		
Animateur(trice) :	Valérie LAPEYRE		
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
Dates :	<input type="checkbox"/> 04/10/2023 <input type="checkbox"/> 08/11/2023 <input type="checkbox"/> 06/12/2023	<input type="checkbox"/> 10/01/2024 <input type="checkbox"/> 07/02/2024 <input type="checkbox"/> 13/03/2024	<input type="checkbox"/> 10/04/2024 <input type="checkbox"/> 15/05/2024 <input type="checkbox"/> 12/06/2024
Horaires :	un mercredi par mois - de 14h30 à 16h00		
Lieu :	Salle Coquelicot (Espace Lesoudier)		

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____

☎ /Domicile _____ ☎ / Portable : _____

Courriel : _____

☎ /Tel (père) _____ ☎ / Tel (mère) : _____

Nom du Médecin traitant : _____

☎ /Tel (du médecin traitant) : _____

Tarifs : Cotisation stage GRANDIR EN HARMONIE : **20 €/une séance** ou **50 €/les 3 séances**

*+ 5€ pour les jeunes non-adhérents du CCLER

*Etablir deux chèques : 1 pour le stage à l'ordre de Valérie LAPEYRE et 1 pour l'adhésion (à l'ordre du CCLER)



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation
Maison des Associations « quai de la Laiterie »
41, rue Jean et René Lefèvre - 28130 - PIERRES
☎ : 02.37.23.12.43 ✉ : ccler.maintenon@free.fr
Site Internet : www.ccler-maintenon.com

Droit à l'image d'une personne mineure :

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Représentant(e) légal(e) de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

Demeurant

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, l'image de l'enfant nommé(e) ci-dessus (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER. Les photos pourront être publiées sur le site internet. Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'association.

Fait à Le

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal

Autorisation parentale :

Je soussigné(e)

Demeurant à

Responsable légal de l'enfant :

En cas de maladie ou d'accident de mon enfant, j'autorise les responsables de l'association à prendre les dispositions urgentes nécessitées par son état (appel du médecin, SAMU, pompiers, hospitalisation...).

Fait à Le

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal